

ÉCONOMIE

Comme l'an passé, les professionnels du tourisme peinent à recruter. Et redoutent que la feuille de route ministérielle arrive « trop tard ».

Alerte rouge sur l'emploi saisonnier. À quelques semaines de l'arrivée massive de touristes sur le littoral, nombre de professionnels n'ont toujours pas bouclé leur recrutement.

Une enquête menée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), avec Pôle Emploi, montre que les métiers du tourisme pèsent 16 % des besoins actuels en Occitanie, soit 46 500 emplois non pourvus. La part des emplois saisonniers reste importante (60,4 %) et les difficultés de recrutement demeurent problématiques (62,6 %). Surtout dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales.

« C'est un phénomène nouveau qu'il faut désormais appréhender et redéfinir les priorités des structures comme les nôtres », analyse Jean Pinard, directeur du comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie. *Jusque-là, on travaillait surtout à séduire et accueillir les touristes. Il va désormais falloir aussi aider les prestataires à trouver du personnel.* »

Ces chiffres confirment une tendance post-Covid que la saison 2022 avait révélée, avec 65 000 postes non pourvus dans le pays, de l'été en bord de mer à l'hiver en montagne. À tel point que le gouvernement a dégainé hier « une feuille de route 2023-2025 », soit 15 engagements pour améliorer l'emploi des travailleurs saisonniers dans le tourisme, « qui génère 300 000 offres et mérite un traitement à part », a résumé Olivia Grégoire, ministre du Tourisme. Ce plan est articulé autour de trois axes : l'accompagnement, la formation et le logement. Pour ce dernier point, les propriétaires privés seront encouragés à mettre en location leur bien au profit des saisonniers grâce à une exonération fiscale et 6 000 logements devront être ouverts au sein des internats scolaires et universitaires d'ici 2025.

Le logement, c'est justement le nerf de la guerre, si l'on en croit le président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de l'Hérault Jacques Mestre. C'est ce qu'il répète aux

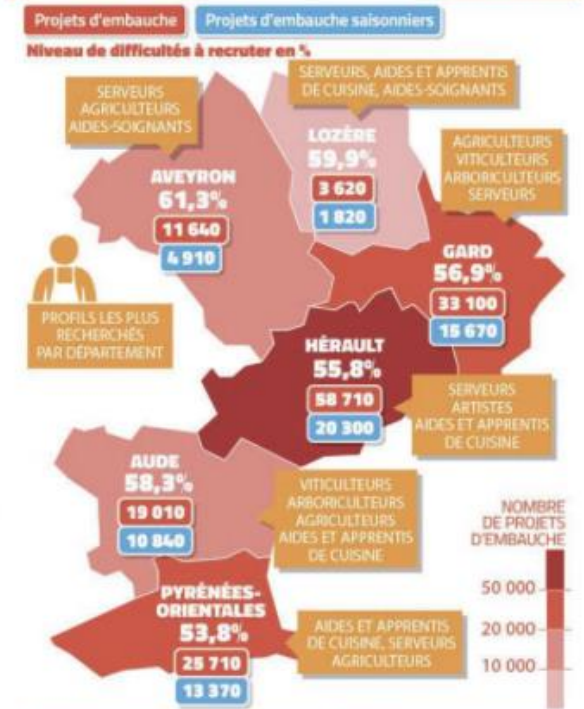
ministres, « *rabâche* » même, depuis plusieurs années. Mais sous sa casquette de patron du restaurant Le Spinnaker à La Grande-Motte, il déplore que ce plan arrive « *bien trop tard. Pour cette saison, cela ne sert à rien* ».

Pas de loyer à moins de 400 €... par semaine

S'il prend l'exemple de sa ville, « *il n'y a rien à la location à moins de 400 € par semaine. Mes salariés ne vont pas travailler pour rien. Et s'ils se logent à Montpellier, le dernier tramway est à minuit et à 7 km du restaurant* ». Conséquence, malgré des salaires relevés à 2 500 € nets par mois en juillet et août alors que ses charges pèsent toujours plus lourd, il lui manque encore des bras pour cet été. « *Ce plan, c'est bien beau, mais il faut faire de la dentelle. Étudier sur chaque secteur la solution la plus adaptée. Là, un internat effectivement, ici une ville qui réserve 10 à 15 % de logements dans des constructions neuves. Il faut agir* », peste Jacques Mestre.

Et prendre en compte les nouvelles aspirations des salariés. Karl O'Hanlon, à la tête du groupe Domaine & Demeure qui compte trois châteaux relais du Biterrois au Narbonnais et emploie 145 CDI et 100 CDD l'été,

Projets d'embauche et profils recherchés par département



INFOGRAPHIE S.W. / SOURCE : PÔLE EMPLOI - STATISTIQUES.POLE-EMPLOI.ORG

cumule prime d'embauche et d'assiduité en plus d'un salaire 17 % au-dessus de la moyenne, propose un logement, assure deux jours de repos consécutifs... « *On peut blâmer les jeunes, mais c'est futile. C'est à*

nous de voir que la société a évolué », dit-il. Pour autant, il lui reste à trouver encore une vingtaine de saisonniers. Preuve qu'il faudra plus qu'un plan pour venir à bout du problème.

Ludovic Trabuchet